


# FICHE PRODUIT DE L’AFFACTURAGE

## Le financement de vos factures clients

<b>Quelles prestations ?</b>	<p>Le financement et la gestion du poste clients de votre entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Financement de vos factures clients, uniquement si ces derniers sont des entités morales. Sont exclues les personnes physiques.</li> <li>◆ Relance des factures, encaissement et imputation des règlements de vos clients</li> <li>◆ Garantie à 100% en cas d’insolvabilité de vos clients</li> </ul>
<b>Quel financement ?</b>	<p><b>Cession des factures</b> Votre entreprise télétransmet ses factures à la société d’affacturage.</p> <p><b>Financement</b> Le factor finance sous 24h jusqu’à 90% du montant TTC de vos factures. La quotité non financée alimente un Fonds de Garantie dont le montant est défini par contrat. Ce montant correspond à un pourcentage de l’encours des factures non soldées.</p>
<b>Quelle gestion ?</b>	<p><b>Relance</b> Le factor s’occupe de la relance de vos clients jusqu’au paiement de la facture.</p> <p><b>Encaissement</b> Le factor encaisse les règlements de vos clients et les impute sur les factures concernées.</p>
<b>Quelle garantie contre les impayés ?</b>	Le factor garantit votre entreprise contre les défaillances de vos clients. Ainsi, en cas d’insolvabilité, le factor ne vous réclame pas le remboursement de son avance.
<b>Quel coût ?</b>	<p>Il dépend de plusieurs paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiffre d’affaires confié</li> <li>• Valeur Moyenne des factures (VMF)</li> <li>• Qualité financière de votre entreprise</li> <li>• Qualité financière de vos clients</li> </ul> <p>Deux types de coût s’additionnent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Commission d’affacturage.</b> C’est un pourcentage appliqué au montant des factures cédées au factor. Cette commission rémunère la gestion des factures. Il existe aussi la possibilité d’une tarification au forfait. A négocier avec le factor.</li> <li>✓ <b>Commission de financement.</b> Ce sont les intérêts correspondant à l’avance de trésorerie du factor.</li> </ul>
<b>Plusieurs types de contrats</b>	Avec ou sans garantie contre les impayés. Avec ou sans recouvrement. Avec ou sans notification à vos clients. Etc... Toutes ses variantes vous seront présentées par votre factor.
<b>Durée du contrat ?</b>	A durée indéterminée et résiliable à tout moment avec un préavis de 3 mois.
<b>Qui contacter ?</b>	<p> <b>Picarno</b></p> <p><b>Arnaud de Franssu,</b> Président</p> <p>Tel. +33 07 85 10 74 19 <a href="mailto:adf@picarno.fr">adf@picarno.fr</a></p> <p><b>PICARNO</b> 34, rue de Beauvais 60300 SENLIS, France</p>